

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
du dimanche 15 janvier 2023****PROCÈS VERBAL**

Lieu et horaire de la réunion : 35 rue Saint Roch 75001 Paris – 11h00 – 17h00

Membres du C.A. présents : Léandre Arribes, Claude Bazin, Anne-Frédérique Bourget (matin), Manon Conan,, Antoine de La Morinerie, Olivia Sabran (jusqu'à 15h), Karine Vuillermoz.

Membres du C.A. absents et excusés : Pascal Papini (pouvoir à Antoine L M), Valérie Pujol (pouvoir à Manon Conan), Joris Tartamella (pouvoir à Manon Conan), Alexandra Vuillet (pouvoir à Léandre Arribes) Pascale Crespy (pouvoir à Antoine L M).

Secrétaire de séance : Karine Vuillermoz

Ordre du jour :**1- Point sur l'association**

- Adhésions
- Point financier
- Proposition et choix du mot de passe qui sera communiqué par mail à l'issue de l'AG
- Référents régionaux
- Retour sur rendez-vous DGCA
 - décisions sur les documents à transmettre avec nos vœux.

2- Rendez-vous immédiats :

- Invitation à visio conférence *Réseau National Musique Handicap* (vendredi 27 janvier de 10h à 12h30)
- Journée Conservatoires et handicap (samedi 28 janvier)
- Rendez-vous en visio avec le CNSAD (dans la perspective du Forum Écoles Supérieures)

3- Organisation de la journée du dimanche 29 janvier

- Proposition pour le matin – une Foire aux questions à 11h ?
- Élaboration du déroulé de l'A.G :
 - Finalisation bilan moral / activité / financier
 - Finalisation projets / budget prévisionnel
- Élection du C.A – validation listes des candidats.
- Organisation logistique

4- Questions diverses.**RELEVÉ DE DÉCISIONS :****1. Point sur l'association**

- 119 adhérents à jour de la cotisation 2023 sur 248 (2022). Nouvelles adhérentes : Nathalie Follezou (DE, enseigne en Pays de Roussillonnais, en recherche de poste), Anne Le Guernec (DE, CRR de Rennes), Malvina Plégat (DE, enseigne au CMA 20 de Paris), Sabine Sendra (DE, enseigne à l'école de musique de danse et de théâtre de Gisors, en recherche de poste).
Le CA valide.

- **Point financier** : 6.040,03€ au 31/12/2022 et 5.693,51€ au 14/01/2023.
- **Proposition et choix du mot de passe pour 2023**. Il sera communiqué par mail à l'issue de l'AG :
 - o anPad 2023 – PeterBrook
- **Le petit traité** est utilisable par les adhérents en tant que document de travail à l'extérieur, et peut donc être diffusé si nécessaire.
Mais la question d'une publication pérenne reste d'actualité
- **Ref reg** :
 1. Possibilité pour les membres du CA d'être ref.reg.
 2. Trouver une solution pour que la fiche référents régionaux apparaisse en cliquant sur ref.reg.
 3. Retravailler sur la fiche mission de ref.reg. notamment face aux attentes exprimées par la DGCA lors du rendez-vous du 15 décembre. (cf. ci-dessous)
 4. **Développer le lien des ref.reg. avec la DRAC.**
Voir comment la DRAC peut aider au financement en région des « espace-temps » de rencontre ? Comment le ref.reg. peut avoir un rôle consultatif auprès de la DRAC ? Est-ce que le ref.reg. peut demander un ordre de mission pour assister à ces rencontres ? Voir comment les ref.reg. peuvent développer des actions de formation continue, rencontres en région...
 5. Le budget des Réf. Rég. est de 300€ par région. Communiquer cette information. En cas de dépassement demander au CA.
Budgétiser et prévoir 2 rencontres des Ref.Rég par an (avec 2 déplacements remboursés)
- **Rencontre DGCA** :
 1. Ce qui les intéresse : DE – CA - Ref.Reg., CPES
 2. **Seule** la liste des ref.reg sera transmise avec la liste du nouveau CA.
 3. Nous conseillons de trouver d'autres sources de subvention : ministère de la cohésion sociale, régions, Direction des langues de France, etc... Nous agissons d'aller uniquement vers les financements publics.
 4. Demander la subvention plus tôt.

2. Rendez-vous immédiats

- **Invitation à la visio Réseau National Musique Handicap** : le 27 Janvier de 10h à 12h30 : Léandre et Antoine en visio
- **Journée Conservatoires et handicap (samedi 28 janvier)** : Olivia Sabran sera présente.
- Rendez-vous en visio avec le CNSAD (dans la perspective du Forum Écoles Supérieures : **le vendredi 3 février** . (des adhérents non ref reg peuvent assister à la visio si envoyés par ref.reg.)

3. Organisation de la journée du 29 janvier

- Rdv du CA à 9h30 (installation café par Claude, Antoine et Joris)
- accueil à 10h
- 10h30 – 12h30 : Foire aux questions et échanges à partir des sujets issus du questionnaire.
(pause déjeuner à l'extérieur)
- 14h – Assemblée Générale
- Rapport moral / rapport activité / financier
- Programme et budget prévisionnel
(les documents seront donnés à relecture et validation pour envoi 20 janvier)
- 16h présentation du des candidats et élection du nouveau C.A.
- 17h proclamation résultats et fin AG.
- 17h15 > 1^{ère} réunion du nouveau CA, élection du bureau, calendrier prévisionnel.

Pas de visio-conférence ni vote en ligne.

4. Questions diverses.

- **Developper le lien avec le CNFPT** pour la formation continue.
- **Ref.reg** : Tableau conservatoire : nom, nom des profs, site, classes. Faire un tableau pour les adhérents. Modifier les questions : orienter vers conditions de travail, salle dédiée.

La séance est levée à 17h

Prochaine réunion du CA actuel : rendez-vous dimanche 29 janvier à 9h30 à l'ESAD pour installation FAQ et AG